

Sainte-Irène

Journal municipal Avril-Mai 2024 vol. 275



Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



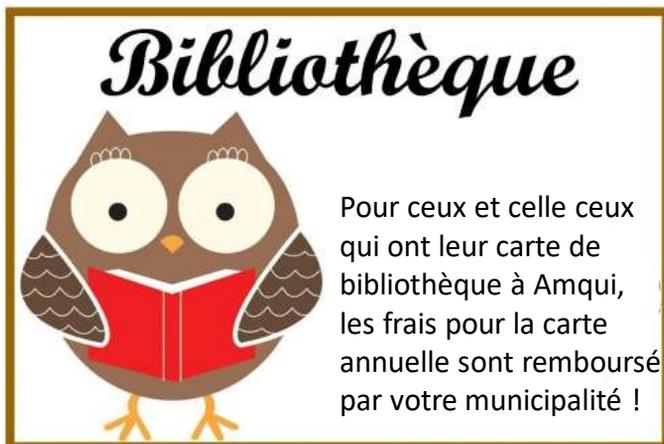
Sujets

Sommaire
Recette
Réflexion
Festirène
Camp de jour
Abris d'hiver
5 à 7 des bénévoles
Gagnant concours
Propriétaire de chien
Naissance
Subvention pour aînés
Supplément de revenu
Journée de la Matapédia
Location de logement
Soutien à la diffusion
La Fabrique
Comité liturgie
Poste Canada
Cosmoss vous informe
Vélo Bazar
Communiqué de presse
Le Villageois
Coloriage
Mot vert du mois
Calendrier et info



Bonne Fête

Le 23 avril à Maëlle Gagnon
Le 24 avril à Damon Lacombe
Le 26 avril Fred Lizotte
Le 27 avril à Richard Thériault
Le 28 avril Léa Sophie Guénette
Le 1 mai à Noah Ouellet
Le 3 mai Aurélie Ayotte
Le 4 mai à Marie-Michelle L'Espérance
Le 8 mai Auguste Leclerc
Le 8 mai à Annie McDermott
Le 11 mai à Audréane Lessard
Le 12 mai à Frédéric Couturier
Le 13 mai à Maëllia Bois
Le 13 mai Juliette Lamarre
Le 15 mai à Thomas Lavoie



Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le mercredi le 15 mai**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant le vendredi 10 mai.**

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



Pain à l'érable et aux bananes

Ingrédients

- 1 3/4 tasse farine
- 1 cuillère à table poudre à pâte
- 1 pincée sel
- 1/2 tasse beurre ramolli
- 1/2 tasse sucre
- 3 oeufs battus
- 1 cuillère à thé essence de vanille
- 3/4 tasses sirop d'érable
- 3/4 tasses bananes écrasées



Préparation

Préchauffer le four à 325 °F. Graisser et fariner un moule à pain

Dans un bol, tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel.

Dans un autre bol, mélanger le beurre et le sucre et réduire en crème. Ajouter les oeufs et battre jusqu'à l'obtention d'une consistance duveteuse. Ajouter la vanille, le sirop d'érable et les bananes et mélanger.

Ajouter graduellement les ingrédients secs aux ingrédients liquides. Verser dans le moule.

Cuire au four à 325 °F environ 55 minutes. (Si un couteau inséré dans le pain en ressort propre c'est que c'est prêt).

Laisser refroidir avant de démouler.

Évitons de remettre à plus tard



L'envie de remettre à plus tard notre tâche d'aujourd'hui

est pour nous une tentation facile. Mais nous savons que nous nous sentirions ensuite sous tension tant que nous n'avions pas complété ce boulot. Nous savons également qu'en agissant immédiatement, nous en ressentons de la satisfaction, de la fierté et serions en paix. Nous pourrions alors passer à autre chose et nous détendre. Devant chaque tâche à accomplir, nous avons toujours le choix de passer à l'action ou de la retarder.

En remettant à plus tard ce que nous pouvons faire maintenant, nous choisissons la tension et le malaise intérieur.

Marcelle Lavoie



UNE PRÉSENTATION DU NOUVEAU
COMITÉ DES LOISIRS DE SAINTE-IRÈNE

à La Coopérative du Villageois
\$ Contribution Volontaire \$

Maxime Fortin



26 *Avril*
2024

2 ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-IRÈNE

20H30

Mathieu Lavoie



11 *Mai*
2024

UNE GRACIEUSETÉ DE :



**SAINTE-IRÈNE
AURA SON
CAMP DE JOUR !**

La municipalité de Sainte-Irène aura son camp de
jour cette été!

Pour plus d'information contacter la municipalité
au 418-629-5705.

LES ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILES ET CLÔTURES À NEIGE



Soyez informés qu'à partir du **15 mai**, l'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme de votre municipalité avisera les contribuables qui n'auront pas démantelé leurs abris d'hiver (la toile et la structure) et leurs clôtures à neige. Ceux qui refusent d'obtempérer seront mis à l'amende.

Voici un rappel de la réglementation relative à ces installations :

Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont autorisés seulement à titre de construction temporaire sur un lot sur lequel un bâtiment principal est érigé. Ils peuvent être installés durant la période allant du **1^{er} octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante** s'ils répondent aux conditions suivantes :

I. L'abri pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;	II. Un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;
III. L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre d'un (1) mètre de la limite de l'emprise de rue;	IV. Le terrain est occupé par un bâtiment principal;
V. L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;	
VI. Les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé.	



DANS LA DERNIÈRE ANNÉE TU AS
DONNÉ DU TEMPS DANS LA MUNICIPALITÉ ?
(SERRE, ACTIVITÉS, MONTAGNE,
COOPÉRATIVE, FABRIQUE)

5 à 7 des

BÉNÉVOLES

26 AVRIL À 19H. GRATUIT



Au villagois de Ste-Irène

2 rue de l'église, Sainte-Irène

- Bouchés
- Cocktails et +
- Chansonnier
- Prix de présence

**Inscriptions avant
le 19 avril au :**

☎ 418-629-5705

✉ loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec



Félicitation

Marie-Ève Ouellet
&
Roxanne Aubut-Jalbert

ELLES ONT GAGNÉES
1 SEMAINE AU CAMP SABLE CHAUD
POUR UN ENFANT UNE GRACIEUSE TÊTE DE
LA MUNICIPALITÉ DE STE-IRÈNE

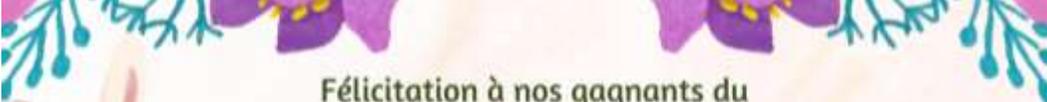
Félicitation à nos gagnants du

TIRAGE



de 2 lapins de la chocolaterie des pères de 1600g !

Nicolas Houle Boivin
&
Hélène Gonthier





Avis aux propriétaires de chiens



Registre et médaille pour votre chien

Le règlement adopté par le Gouvernement oblige tous les propriétaires de chien à procéder à l'enregistrement de celui-ci auprès de la municipalité. Pour se conformer à la Loi, la municipalité doit donc réaliser un nouveau registre afin de s'assurer que tous les chiens du territoire sont enregistrés.

Le chien doit porter sa médaille en tout temps. **Elle est au coût de 10\$ par animal** et sera perpétuelle tout au long de la vie du chien.

L'enregistrement peut s'effectuer au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Ne pas oublier que chaque citoyen doit tenir son chien en laisse lors de sa promenade et doit avoir en sa possession le matériel nécessaire afin de ramasser les excréments du dit chien et à en disposer de façon hygiénique.

****Vous devez également vous assurer que votre chien demeure sur votre terrain.****



♥ FÉLICITATION ♥

AUDREY MOREAU-CYR
ET PATRICK LAVOIE
POUR LA NAISSANCE
DE VOTRE FILLE

Adelie

Née le 27 février



Petite soeur de Jack

SUBVENTION POUR AÎNÉS RELATIVE À UNE HAUSSE DE TAXES MUNICIPALES

La subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales payables à l'égard de votre résidence à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci.

Vous pourriez avoir droit à cette subvention si, **entre autres**, les conditions suivantes sont remplies :

- au 31 décembre 2023,
 - vous résidiez au Québec,
 - vous aviez 65 ans ou plus,
 - vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives (notez que cette période de 15 ans pourrait inclure une période pendant laquelle votre conjoint a été propriétaire de la résidence avant que vous en soyez devenu propriétaire);
- votre résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue votre lieu principal de résidence;
- vous avez reçu, ou vous étiez en droit de recevoir, un compte de taxes municipales à votre nom, pour l'année 2024, relativement à cette résidence (notez que, si vous êtes copropriétaire de votre résidence, le compte de taxes municipales peut avoir été délivré au nom d'un autre copropriétaire de la résidence);
- votre revenu familial pour l'année 2023 ne dépasse pas 61 200 \$ (votre revenu familial correspond au montant de la ligne 275 de votre déclaration **plus**, si vous aviez un conjoint au 31 décembre 2023, le montant de la ligne 275 de sa déclaration).

Pour plus de renseignements sur cette subvention, voyez les instructions concernant le [point 29](#) de la ligne 462 dans le *Guide de la déclaration de revenus* (TP-1.G) ou celles données dans le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* ([TP-1029.TM](#)).

Subvention potentielle relative à une hausse de taxes municipales

Si vous aviez 65 ans ou plus au 31 décembre 2023 et que vous remplissez les conditions donnant droit à la subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales, utilisez les renseignements ci-dessous pour remplir le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* (TP-1029.TM) et joignez ce dernier à votre déclaration de revenus de 2023. Pour connaître les conditions donnant droit à cette subvention, voyez le formulaire TP-1029.TM.

ce formulaire indiquant le montant de la subvention potentielle modifié. Dans ce cas, vous devrez, dans les **60 jours** suivant la réception de ce formulaire, nous transmettre une demande de modification de votre déclaration de revenus de 2023.

Révision de la valeur de la résidence

Si, après que vous avez fait une demande pour obtenir la subvention, le montant de la subvention potentielle est modifié en raison de la révision de la valeur de votre résidence, vous recevrez un nouvel exemplaire de

Important

Ce formulaire **doit être rempli par toute municipalité** qui doit informer le ou les propriétaires d'une unité d'évaluation du montant de la subvention potentielle à laquelle ils pourraient avoir droit à la suite de la hausse des taxes municipales payables à l'égard de cette unité d'évaluation.

Période visée par la subvention

1^{er} janvier au 31 décembre
2024

Date de délivrance _____

S'agit-il d'un formulaire modifié? Oui Non

A - Subvention potentielle

B - Rôle d'évaluation en vigueur

C - Numéro matricule

D - Adresse de l'unité d'évaluation

D1 - Appartement

D2 - Numéro

D3 - Rue

D4 - Ville, village ou municipalité

D5 - Code postal

E - Nom et adresse de la municipalité

E1 - Ville

E2 -

Arrondissement

E4 - Adresse

E5 - Code postal

F - Propriétaires

F1 - Nom

F2 - Prénom

F3 - Nom

F4 - Prénom

F5 - Nom

F6 - Prénom

Copie du propriétaire

Conservez cette copie pour vos
dossiers.

Formulaire prescrit



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 21 624 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 28 560 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 39 984 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 51 840 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :



En ligne, sur le [site Internet](#) de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

JOURNÉE DE LA MATAPÉDIA : DE RETOUR LE 26 MAI 2024!

Amqui, le 9 avril 2024. L'an passé, le conseil de la MRC de La Matapédia a résolu de faire du 26 mai la Journée de La Matapédia. Les Matapédiennes et Matapédiens, de cœur, d'adoption ou encore profondément enracinés dans la région, ont répondu nombreuses et nombreux à l'appel de la MRC et ont souligné d'une façon ou d'une autre l'événement pour une première fois le 26 mai 2023 : photos en bleu-vert-blanc et utilisation du visuel « Fièrement Matapédien/Matapédienne » sur les médias sociaux, participation au vote populaire pour identifier l'emblème floral de La Matapédia, présence à l'activité spéciale d'accueil des nouveaux arrivants, ainsi que d'autres actions auprès de leurs proches, de leurs collègues, etc.

Aujourd'hui, la MRC invite à nouveau toute la population à passer à l'action et à prévoir une Journée de La Matapédia 2024 encore plus éclatante! « Nous souhaitons rassembler tous les Matapédiens et toutes les Matapédiennes afin que le 26 mai 2024 soit célébré avec un maximum de panache et dans un esprit festif », souligne Madame Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia. En plus du retour des actions initiées l'an dernier (présence accrue sur les médias sociaux et visuel de profil « Fier Matapédien », 5 à 7 des nouveaux arrivants matapédiens le 23 mai 2024 au Camp Sable Chaud à Amqui, invitation à se mobiliser et à porter du bleu-vert-blanc lancée aux citoyens, entreprises, organismes et institutions de la région), la MRC propose de belles nouveautés pour 2024.

- Concours de photographie *Flashez sur La Matapédia* : Sous le thème « La Matapédia, riche de son patrimoine culturel », le public est invité à immortaliser des trésors matapédiens hérités du passé et à les soumettre au concours, qui se terminera le 26 avril à 16 h et dont les clichés lauréats feront l'objet d'une exposition qui sera inaugurée le 26 mai, Journée de La Matapédia.
- Marché Nomade de La Matapédia, spécial « Journée de La Matapédia » : Le 26 mai, sur le site du centre administratif de la MRC, les producteurs du Marché Nomade de La Matapédia vous accueilleront pour leur premier rendez-vous de l'année 2024.
- Atelier « Carnet du patrimoine » : Le 26 mai dès 9 h, l'artiste matapédienne Louise Beaupré vous accueille au centre administratif pour une activité créative explorant le patrimoine matapédien sous toutes ses formes (inscription obligatoire, places limitées).
- « La vie des autres, ou comment se mêler des affaires de son voisin » (théâtre) : Une création du Théâtre Parminou, la pièce « La vie des autres » s'adresse à un public aîné et sera présentée gratuitement le 27 mai à Lac-au-Saumon et le 28 mai à Saint-Damase.
- Soutien financier pour l'organisation d'activités par les municipalités : Une enveloppe de 3 600 \$ a été réservée par la MRC afin d'aider les municipalités locales de La Matapédia à tenir une activité dans le cadre de la Journée de La Matapédia, soit entre le 17 mai et le 3 juin 2024.

« Toute la population sera invitée à participer aux activités proposées. Le public pourra aussi poser un geste individuel ou collectif et le partager sur les médias sociaux en utilisant le mot-clic #lamatapedia », a lancé Madame Lavoie, rappelant qu'une section spéciale réunissant toute l'information pertinente a été créée sur le site Internet de

la MRC (<https://www.mrcmatapedia.qc.ca/journeematapedia.html>) et que des renseignements sur les activités sont aussi disponibles sur la page Facebook de la MRC.

« Il existe une multitude de façons de vous joindre à nous pour souligner le 26 mai, Journée de La Matapédia. Soyez créatifs et identifiez-nous sur les médias sociaux pour que nous puissions suivre vos actions! », a renchéri Mme Lavoie.

Le choix du 26 mai revêt un caractère symbolique important. En effet, il commémore la concession à Charles-Nicolas-Joseph D'Amours de Louviers de la seigneurie du lac Matapédia par Louis de Buade, comte de Frontenac et gouverneur général de la Nouvelle-France. L'acte de concession est daté du 26 mai 1694.

- 30 -

Source et entrevue :

Mme Chantale Lavoie, préfète
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1118
c.lavoie@mrcmatapedia.quebec



La MRC de La Matapédia et les élus et élues de son conseil invitent toute la population à souligner la Journée de La Matapédia le 26 mai prochain. (Photo : Blakar Média)



LOCATION DU LOGEMENT DE L'ÉGLISE

Grand 4½ partiellement meublé, chauffé, éclairé, 600\$ par mois.

Non fumeur, les animaux ne sont pas admis.

Le locataire doit fournir une assurance responsabilité de 2 millions.

Le loyer est attendant à l'église et est libre le 15 avril.

Guy Levesque vice-président de la Fabrique : 418-631-3919.



La MRC de la Matapédia a adopté une Politique de soutien à la diffusion de l'information le 14 février dernier. La politique de soutien à la diffusion de l'information vise à préciser les liens qu'entretient la MRC avec les organisations matapédiennes diffusant des informations aux citoyennes et au citoyens. La communication efficace au niveau local est essentielle pour maintenir le lien entre les citoyens et notre communauté, ainsi que pour favoriser la participation civique et le sentiment d'appartenance. Le fait que le journal soit apprécié et maintiennent une excellente communication avec les résidents de Sainte-Ilène est une indication précieuse de son impact positif.

La municipalité de Sainte-Ilène est reconnaissante du soutien financier de la MRC qui contribuera sans aucun doute à assurer la continuité de la distribution de ce journal local, permettant d'informer davantage et de promouvoir la participation citoyenne de la communauté.

Paroisse Sainte-Irène

Célébrations d'avril et de mai 2024:

Samedi 20 avril : messe à 19 heures.

Parents défunts : Laurence St-Laurent.

Cécile et Jean-Baptiste Fournier : Gaétane Lacombe et Mario Fournier

Samedi le 18 mai: messe à 19h00 :

Jacqueline Dubé : Denise Dubé et Normand Deschênes.

Yvan Desjardins : Huguette et les enfants.

Luminaires :

20 avril : Hélène Gonthier et Nelson Thériault.

27 avril : Raynald St-Laurent.

04 mai : Hélène Gonthier et Nelson Thériault.

11 mai : Raynald St-Laurent.

18 mai : Carmen Fournier et Guy Dupont.

Bureau :

S. V. P. Appelez au bureau : 418-629-2815 (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente. Merci !

Plantes pour l'église :

S'il y a parmi vous quelqu'un qui a des plantes à donner, genre dieffenbachia, ou grosse fougère, il en faudrait deux pour mettre chaque côté du maître autel. Ce serait très apprécié.

Denise Dubé, secrétaire pour le Conseil de Fabrique.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

17 AVRIL : FÊTE DE SAINTE KATERI TEKAKWITHA

Malgré l'opposition de son milieu, cette jeune Iroquoise demanda le baptême. Elle fut baptisée le jour de Pâques 1676. Elle se consacre alors au Seigneur et meurt à vingt-quatre ans, le 17 avril 1680. Canonisée en 2012, elle est la première sainte autochtone d'Amérique du Nord. Avec l'aide de Kateri, apprenons à cultiver des relations harmonieuses avec tous les peuples. Marchons côte à côte avec considération et bâtissons la paix et l'unité.

21 AVRIL: JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS

Une invitation est lancée à l'ensemble des personnes baptisées pour qu'elles s'engagent à témoigner de l'Évangile dans leur vie familiale, professionnelle et sociale. Leur engagement baptismal doit les convaincre de prier et d'agir pour que le Seigneur suscite de nouveaux ouvriers pour la moisson. Avec espérance, continuons d'appeler de nouveaux bergers attentifs et des travailleurs dévoués à la vigne du Père.

22 AVRIL : JOUR DE LA TERRE

La Création est grande et belle! Dieu nous a confié un chef-d'oeuvre et nous sommes en train de le défigurer. La surexploitation de nos ressources naturelles, notre rythme de consommation, notre négligence devant l'urgence d'agir empêchent notre planète de respirer. Le Créateur de l'univers nous a confié la Terre et ses richesses pour que nous en prenions soin. Avec l'aide de Kateri, patronne de l'environnement, accomplissons des gestes concrets pour protéger la nature et tous les êtres vivants afin de laisser à nos descendants une saine maison commune.

HORAIRE

SAMEDI 20 AVRIL : 4^e DIMANCHE DE PÂQUES

Célébration eucharistique

Une maman, c'est un chemin que Dieu emprunte pour venir nous dire à l'oreille que rien, non rien, n'a plus de valeur que l'amour.

Bonne Fête des Mères! 12 mai

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire



Une hausse de timbres est prévue pour le 6 mai.

Les timbres permanents en livrets, rouleaux ou feuillets
Seront à 0.99\$ plus taxes pour les articles pesant jusqu'à 30 grammes.
Maintenant un livret sera 9.90\$ + taxes.

Pour les timbres à l'unité, ils seront à 1.15\$ plus taxes pour les articles
pesant jusqu'à 30 g. et à 1.40\$ jusqu'à 50 grammes.
Pour les autres articles surdimensionnés, ils seront à 2.09\$ jusqu'à 100
grammes.
Courrier recommandé du régime intérieur sera à 10.50\$.



Surveiller aussi vos bacs de vidanges et de recyclage, ne pas le mettre
près de la boîte aux lettres, cela la rend inaccessible.

Nous aimerions que vous installez le numéro de porte de votre résidence à la vue
du facteur pour que vous soyez plus facile à trouver pour la livraison de colis ou
de lettre avec signature et cela afin d'améliorer le service postal et aussi les
services d'urgences. Merci pour ceux dont c'est déjà fait.

Bienvenue aux nouveaux résidents.

Merci de votre collaboration.



Pour nous rejoindre maintenant au bureau 418-629-2421 Nicole

Sortie spéciale FAMILLES du mois!

Avril : Bambinerie 2.0 avec jeux, kiosque et cabane à sucre
 Mai : Méli-Vélo proposant une journée haute en couleur

Gratuit! Détails sur l'événement Facebook!



Amis des bébés et des tout-petits

Moments d'échange pour les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 5 ans

À la Maison des familles • Dès 9h30 • Gratuit •

- Jeudi 4 avril : Les écrans et nos habitudes de vie
- Vendredi 19 avril : L'anxiété chez les parents
- Jeudi 2 mai : Nourrir mon enfant traditionnel et DME
- Jeudi 16 mai : Crème solaire et chasse-moustique
- Jeudi 30 mai : Crise de colère et gestion des émotions
- Jeudi 13 juin : Installation de siège d'auto




Pour les 4 ans ou 5 ans! Aide-moi à entrer à l'école!

Tous les parents qui ont un enfant qui entre à la maternelle 4 ans ou 5 ans cet automne doivent compléter ce petit outil avec leur service de garde ou leur intervenant. En place dans la Matapédia depuis plus de 15 ans, cet outil permet de présenter votre enfant à sa future école. Ainsi, les enseignants(es) connaîtront mieux leurs nouveaux élèves dès la rentrée!




Découvrez les capsules des Espaces Familles :




NOUVEAU Raconte-moi la maternelle!

Visitez votre école et votre classe sous forme de livre et vidéo. Toutes les classes sont disponibles!




2 programmations à découvrir bientôt :



13 au 19 mai 2024

LES FAMILLES AU CŒUR DE NOTRE UNIVERS

Semaine québécoise des familles

quebecfamilie.org



Pour ne rien manquer?
 Suivez-nous sur facebook **COSMOSS Matapédia**
Vous avez une question?
 Messager sur la page ou mldry@csmm.qc.ca



Semaine Québécoise **Paternité**

Du 10 au 16 juin 2024



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

UN VÉLO BAZAR À L'ARÉNA D'AMQUI LE SAMEDI 11 MAI 2024

Amqui, le 8 avril 2024 – La Véloroute Desjardins de La Matapédia offre à la population matapédienne un vélo bazar qui aura lieu **le samedi 11 mai**.

Lieu

Le vélo bazar se tiendra à **l'aréna d'Amqui**. L'accès se fera uniquement par les **grandes portes**, du côté de la **rue D'Auteuil**.

Horaire

La plage de 10 h à 12 h sera réservée à la collecte de vélos et d'articles de vélo à vendre ou à donner. Lorsque les personnes viendront porter leur matériel, un estimateur sera sur place afin de proposer un prix et un contrat sera alors signé.

Toujours le samedi 11 mai, de 12 h à 14 h, aura lieu la vente des objets recueillis. À noter que **seul l'argent comptant** sera accepté lors des transactions.

À la fin de la journée, entre 14 h et 15 h, les vendeurs pourront revenir chercher leur argent (ou leur vélo et/ou autres articles de vélo s'ils n'ont pas été vendus).

Objectif

Le but de l'activité est de permettre, à ceux et celles qui le veulent, de se procurer à bas prix un vélo ou de l'équipement de vélo. Lors de chaque vente, 10 % des profits sera conservé par la Véloroute Desjardins de La Matapédia afin de financer ses activités.

-30-

Pour informations : Francis St-Laurent, (418) 629-2053, poste 1048 – routevertedelamatapedia@hotmail.com

EMBAUCHE D'UNE CONSEILLÈRE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AFIN D'AUGMENTER LA PARTICIPATION AU BAC BRUN DANS LES COMMERCES

Mont-Joli, le 15 mars 2024. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de La Matapédia et de La Mitis est heureuse d'annoncer l'embauche d'Anastasiya Zhukova à titre de conseillère en gestion des matières résiduelles. Anastasiya est une biologiste dévouée à la protection environnementale et engagée éco socialement provenant de la région de Montréal. Elle a notamment accompagné des organismes communautaires dans la mise en œuvre de projets zéro-déchets et guidé les citoyens à travers les défis liés à l'instauration de la collecte du bac brun à Montréal et Longueuil.

Elle explique pourquoi elle a accepté ce poste : « Mon grand amour pour les paysages de l'estuaire du fleuve m'a amenée à m'installer tout récemment dans la région du Bas-Saint-Laurent. J'ai hâte de me rapprocher de ma nouvelle communauté et de partager ma passion pour l'environnement avec les gens d'ici, tout en les outillant afin qu'ils puissent chacun à leur mesure participer à la transition éco-responsable. »

Son premier mandat à la Régie sera d'accompagner les ICI – les industries, commerces et institutions – dans la gestion consciencieuse de leurs matières organiques pour en permettre la valorisation. Consciente des défis et enjeux associés au compostage, Anastasiya est néanmoins confiante que les ICI de La Matapédia et de La Mitis seront en mesure de relever le défi et trouver des manières de fonctionner qui s'arriment avec leurs réalités terrain. « La clé c'est d'être à l'écoute des gens et de leur offrir l'accompagnement nécessaire. Participer à la collecte du bac brun ça amène beaucoup plus que juste de la « bonne conscience », et j'ai espoir de vous montrer de quelle manière. » Sa campagne aux ICI débutera vers la fin du mois de mars où elle rencontrera les entrepreneurs et employés afin de discuter de leur situation actuelle et d'établir un plan d'action adapté à chaque commerce. Des suivis seront réalisés par la suite afin d'aider chacun des ICI à atteindre leurs objectifs en réduction des déchets.

Pour plus d'information sur cette campagne, les citoyens, municipalités et organismes sont invités à téléphoner dans La Matapédia au 418 629-2053, poste 1939 ou dans La Mitis au 418 775-8445, poste 1939 ou à consulter le www.ecoregie.ca.

- 30 -

Source : **Vincent Dufour**, directeur général et secrétaire trésorier

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Courriel : matresi@mrcmatapedia.quebec

MRC de La Matapédia

Tél. : 418 629-2053 poste 1138

MRC de La Mitis

Tél. : 418-775-8445 poste 1138

Le villageois

Tous les jours : ouvert de 9h à 19h

Nos soupers

Jeudi : Souper spaghetti avec pain à l'ail à \$6.50+ taxes à tous les jeudis

Samedi : Souper pizza(pointe) avec frites ou salades à \$6.75+ taxes à tous les samedis.

Valideuse Loto-Québec, n'oubliez pas de conserver votre bonne habitude de venir nous encourager **pour que l'on conserve ce service pour vous.**

Différents plats faits maison disponibles !

Vous pouvez faire des réservations de groupe au 418-629-1344.



URGENT

Employé recherché

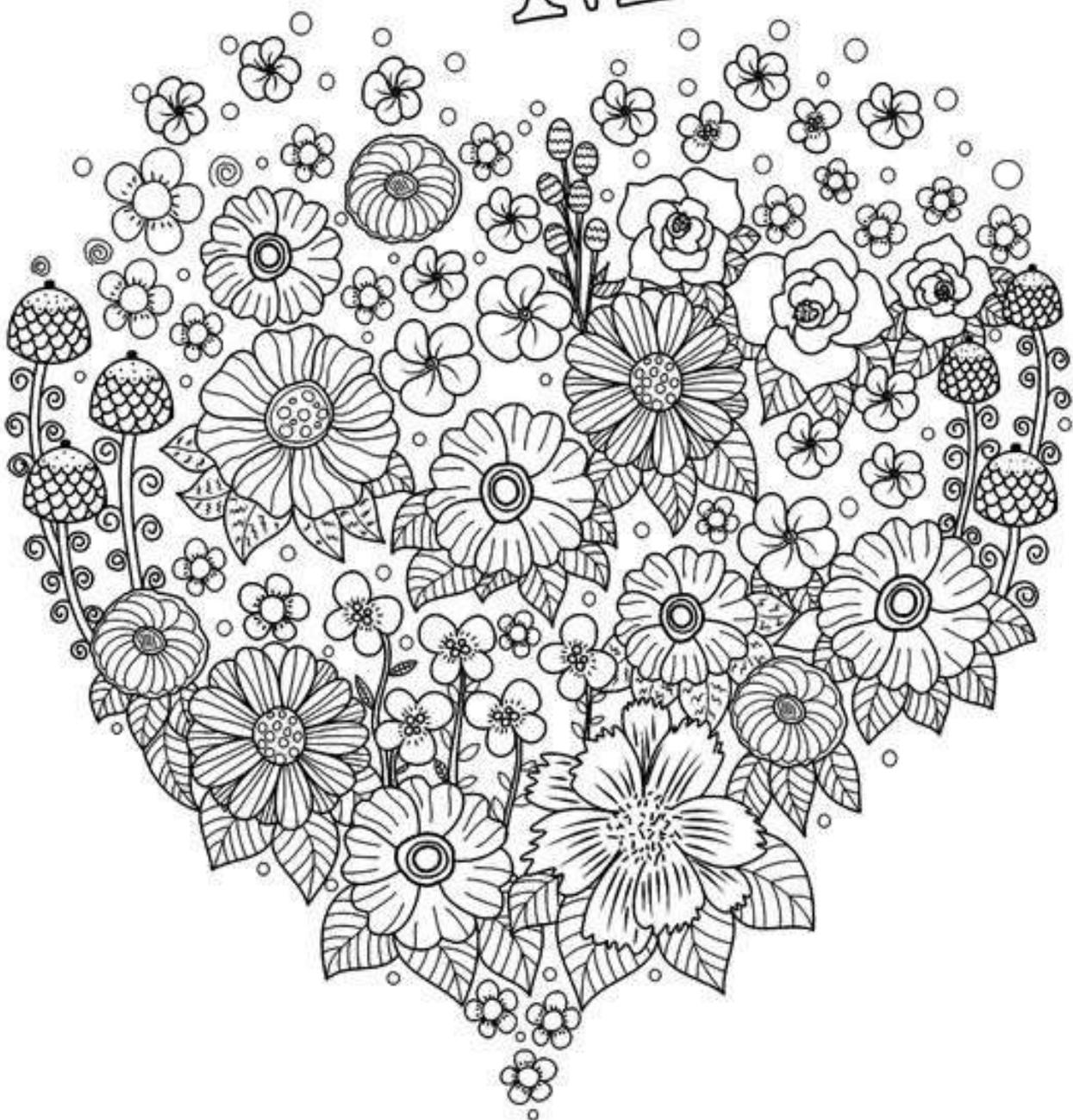
Cela nous permettrait de garder le restaurant ouvert et donner tous les services.
Appeler-moi au 418-629-1344 ou 418-629-0871
demander Sylvie



Surveillez la page Facebook
le vendredi et samedi



JOYEUSE
Fête des
Mères



Le Mot **vert** du mois – « Ce printemps, on ménage l'environnement!» - Avril2024

Bonjour à toutes et tous,

Nous voilà déjà au printemps, le vrai printemps, pas celui en février quand nous n'avions pratiquement pas de neige et qu'il faisait 10 degrés! C'est le temps de serrer nos pelles (encore neuves) et de remonter nos manches de manteau pour le grand ménage. Évidemment, qui dit ménage, dit déchets et qui dit déchets, dit nous qui vous rappelle qu'on doit réduire nos déchets. Est-ce que ça veut dire réduire le ménage? NON! Ça veut dire d'être écoresponsable. Voici quelques trucs et astuces pour un ménage du printemps écologique en utilisant les 3R :

Réduire à la source : Il existe une multitude de façons de faire des produits nettoyants maisons. Nos amis d'ÉCO Mitis (ecomitis.org) en proposent notamment dans la section Produits Écolos, mais il est possible de trouver sur Internet plein de recettes adaptées à votre goût, votre odorat et votre budget.

Réemploi : Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Que vous donniez, vendiez ou disposez de vos articles dans des points de dépôt en vue de revente (écocentres, Ressourcerie, friperies, etc.), vous seriez surpris de tout ce qui peut être réemployé. Meubles, articles de cuisine, vêtements, articles de sport, cadre de fenêtre ancestral, etc.

Recycler : Si ça ne peut être réduit à la source et que ça ne peut être réutilisé, il faut penser à le recycler.

- Pour les emballages, contenants et imprimés, pensez à votre bac bleu!
- Pour les matériaux de construction, résidus verts, appareils électroniques, pneus, métaux, encombrants, produits dangereux, peinture, teinture, huile et batteries, pensez à votre écocentre! Consultez le www.ecoregie.ca pour voir la liste complète et les informations concernant les heures d'ouverture et les procédures à votre écocentre.

En cas de doute, visitez le www.ecoregie.ca afin d'y trouver plusieurs trucs et astuces, d'explorer les différents points de dépôt dans la région et d'utiliser l'outil d'aide au tri si vous avez des questions sur des produits en particulier.

À la prochaine!

Vincent Dufour, directeur général



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mrcmatapedia.quebec

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : @RITMRMatapediaMitis

Courriel : matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

14 AVRIL AU 18 MAI



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14 avril	15	16	17	18	19	20 Messe 19h
21	22	23	24	25	26 5 à 7 Bénévoles Festirène au Villageois	27
28	29	30	1 mai	2	3	4
5	6 Séance du conseil municipal	7	8	9	10	11 Festirène au Villageois
12 Fête des mères	13	14	15	16	17	18 Messe 19h

Cueillette ordures Cueillette recyclage
 Cueillette bac brun Val D'Irène
 Souper spaghetti à 6,50\$ au Villageois
 Souper pizza à 6,75\$ au Villageois

➤ Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

En tout temps par téléphone et courriel.

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**



➤ Horaire du bureau de poste

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ Écosite d'Amqui

ouvert du mardi
au samedi de 9h à 17h



- Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.
- **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.
- **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.